MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)

MON ENFANT ET MOI SOMMES EN DROIT D'ALLAITER ICI!

Nous demander de quitter ou d'être plus discrets est une violation de mes droits et de ceux de mon enfant. Il s'agit de discrimination selon le Code des droits de la personne en C-B.

"Les mères allaitantes ont le droit d'allaiter leurs enfants dans un lieu public. Il est discriminatoire de leur demander de se couvrir ou d'allaiter ailleurs. ."

Gouvernement de la C-B, Les droits de la personne en Colombie-Britannique : la discrimination sexuelle et le harcèlement sexuel (2016)